

Le Centre hospitalier de Sées vous propose une offre de soins complémentaires

SOINS NON PROGRAMMÉS

- Vous êtes malade et pensez que votre pronostic vital n'est pas engagé,
- Votre état de santé nécessite une consultation médicale dans les 24 à 48h,
Fièvre d'apparition récente, douleurs abdominales aiguës, traumatologie (chute) ...
- Vous résidez sur le territoire de Sées.



Pas de renouvellement d'ordonnance.

Pas de certificats médicaux.



À compter du 6 décembre 2023

Consultations

Pièce d'identité et carte vitale obligatoires

Appel téléphonique préalable impératif – 02 33 31 52 00

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h00

Mercredi de 9h à 11h30

Admission à l'Accueil de l'Hôpital

En cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112